



EMERIGE
EMERIGE

5 RUE ERARD
PARIS 12



EMERIGE

rêver,
créer,
ériger



E d i t o

Fondé par Laurent Dumas il y a 30 ans, Emerige contribue à bâtir le Grand Paris de demain en imaginant des programmes immobiliers ambitieux et durables au carrefour des usages, de la création et de l'innovation.

Lauréat en 2016 de « Réinventer Paris » avec son programme aux 11 usages « Morland Mixité Capitale », le Groupe s'est également distingué lors du concours « Inventons la Métropole du Grand Paris » en 2017 avec le projet Babcock à La Courneuve puis, en 2019, lors de « Réinventer Paris II » avec deux projets souterrains innovants.

Les logements, bureaux et commerces que nous construisons sont autant d'espaces investis chaque jour par des femmes et des hommes aspirant au bien-être, à la convivialité, à l'esthétique, à la singularité. C'est pourquoi nous faisons le choix de l'exigence dans la réalisation de tous nos programmes immobiliers neufs.

La résidence « 5 rue Erard » à Paris 12^e, que nous vous invitons à redécouvrir dans ce livre de photos, est une réalisation aux matériaux nobles et pérennes dont les logements offrent les meilleures prestations. Elle répond à notre quête d'exigence et de qualité, motivée par la satisfaction de nos clients, le confort des usagers de nos immeubles et notre volonté de rendre la ville plus belle.

Nous remercions les partenaires de talent qui nous ont accompagnés et ont contribué à la réussite de ce projet : Madame la Maire Catherine Baratti-Elbaz et les différents services de la Mairie du 12^e arrondissement, le cabinet Hardel Le Bihan Architectes, le paysagiste Philippe Niez Studio, l'artiste Arnaud Mielvaque, les entreprises partenaires et tous les intervenants du chantier.

Merci également à nos acquéreurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

Parce que nous développons nos projets selon des valeurs de responsabilité, de rigueur, d'innovation et de partage, nous espérons avoir pleinement répondu à vos attentes et sommes fiers de vous apporter un certain art de vivre au quotidien.

LES GRANDES ÉTAPES DU CHANTIER



FIN DÉMOLITION
INFRASTRUCTURE

Août 2017

OUVERTURE DU CHANTIER



2017

Fin juillet 2017

FIN DÉMOLITION
SUPERSTRUCTURE



Fin septembre 2017

INSTALLATION
DE LA GRUE



PLANCHER HAUT
2^E ÉTAGE

Février 2018

2018



CLOISONNEMENT

Juin 2018



**RÉALISATION
DE LA FAÇADE**

Octobre 2018



ACHÈVEMENT



Juillet 2018

**MISE HORS D'EAU
ET HORS D'AIR**



MAI 2019

**INSTALLATION
DE L'ŒUVRE**





LES FAÇADES





LE MOT DES ARCHITECTES

**Cyril Le Bihan et Mathurin Hardel
HARDEL LE BIHAN ARCHITECTES**



Dans le paysage urbain original de la rue Erard, le « 5 » est une adresse qui s'intègre avec une rigoureuse sérénité. En façade, notre volonté était de retrouver un alignement, un caractère singulier sans ajouter à la surabondance de gabarits et d'orientations existants.

L'horizontalité de la trame et la déclinaison des teintes parisiennes (claire sur les loggias, beige-dorée sur l'enveloppe) participent au dialogue de l'immeuble avec son environnement.

La qualité des logements commence dans les parties communes, auxquelles nous avons apporté un soin particulier : éclairés naturellement, habillés de matériaux nobles, le hall et le local vélopoussettes jouent ainsi pleinement leur rôle dans l'identité du lieu.

Les logements sont prolongés par un espace extérieur de qualité sous forme de balcons et terrasses qui, tout en formant un filtre d'intimité vis-à-vis du voisinage, servent de protection solaire efficace. La majorité des appartements sont aussi double orientés ou traversants.

D'un point de vue technique, la structure est constituée de poutres et planchers en béton. En façade, le bois (habillé d'acier) est choisi pour sa légèreté et pour diminuer l'empreinte carbone de la construction, en cohérence avec la démarche environnementale de l'agence qui consiste à intégrer les dispositifs durables dans la structure même de l'architecture.

















LE MOT DES PAYSAGISTES

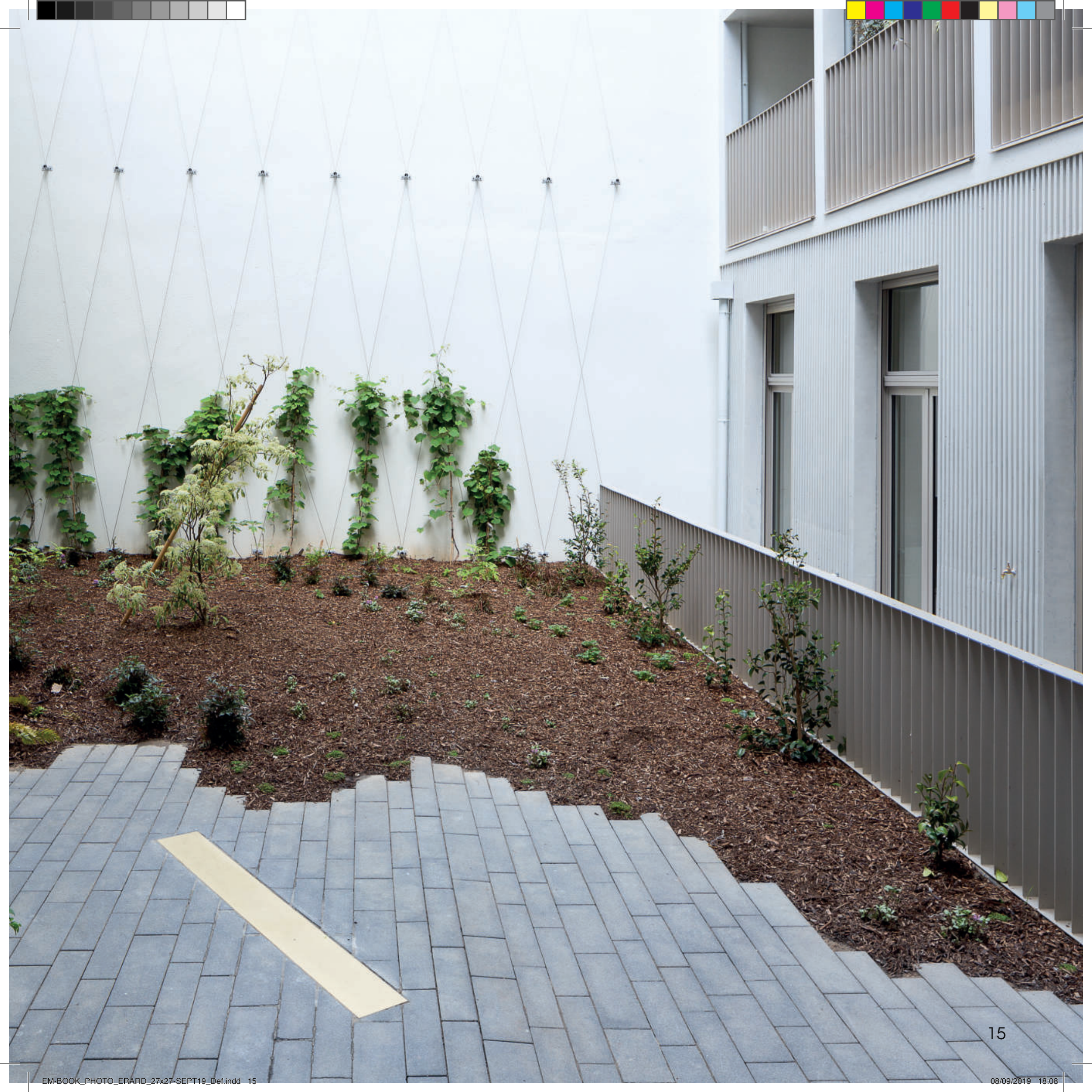
Philippe Niez & Manon Adam
PHILIPPE NIEZ STUDIO



Le jardin en rez-de-chaussée a été pensé comme un écrin de verdure, alliant subtilement végétal et minéral. Avant tout, nous avons cherché à tirer parti des contraintes de cet espace encaissé pour créer un havre de végétation accompagnant l'architecture. Ainsi, une terrasse constituée de dalles béton fines et longues s'insère et s'entremêle au couvert végétal du jardin.

Les plantations sont constituées de plantes adaptées aux conditions ombragées tandis que les floraisons claires ainsi que les feuillages lumineux et lardés de blanc sont privilégiés, afin d'amener de la lumière dans le jardin. Entre géranium vivace, helxine et lamier maculé émergent la fougère plume d'autruche, l'astilbe, la tiarelle cordifoliée et la saxifrage. Ce jeu de textures et de nuances permet de créer un tableau paysager pérenne, dont l'intérêt se décline tout au long de l'année.

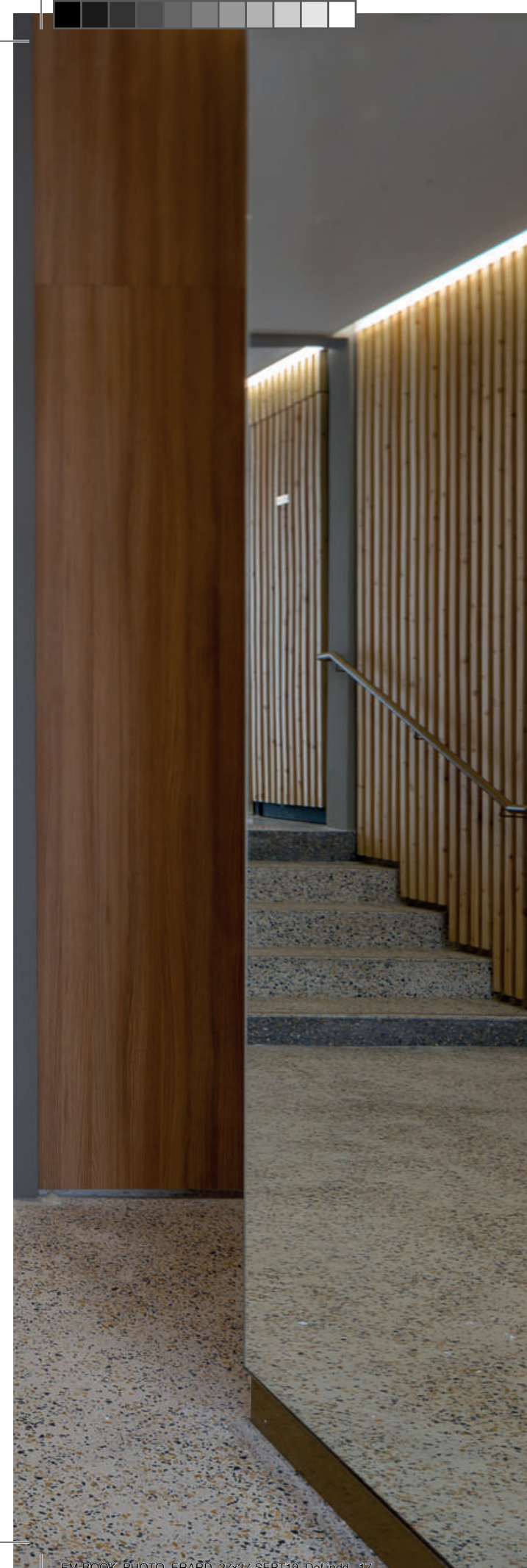






LES PARTIES COMMUNES











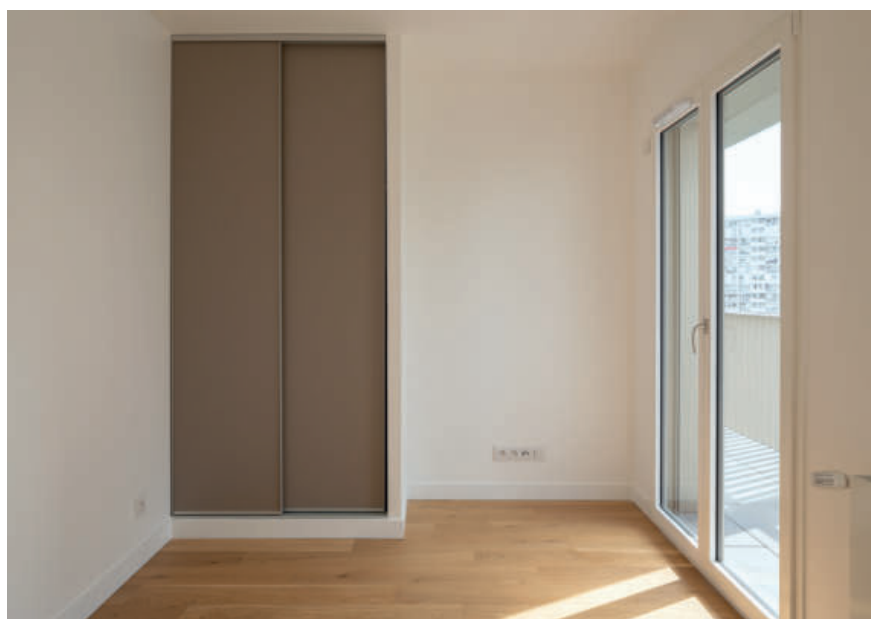
LES APPARTEMENTS



















LES TERRASSES & BALCONS













« 1 IMMEUBLE, 1 ŒUVRE »



À l'origine du projet, il y a cette volonté de concevoir une œuvre dépendante de l'architecture et du contexte qui l'accueille, qui se vivrait plutôt qu'elle ne se regarderait.

Sans contredire l'architecture, j'avais envie de lui faire écho et de la perturber. Ainsi, on assiste à la rencontre de deux créations minimales qui parlent la même langue, mais n'utilisent pas la même typographie.

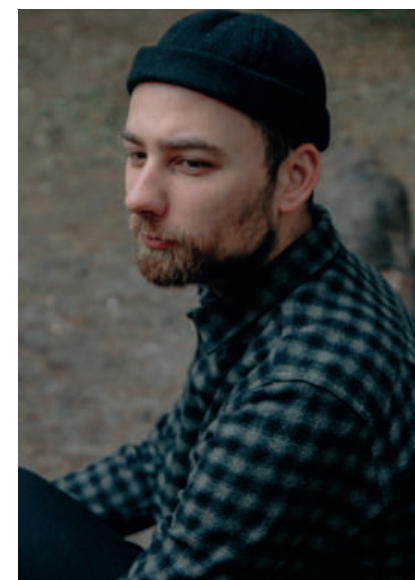
La porte et sa poignée sont un point central du bâtiment, c'est également un repère d'échelle pratique pour l'utilisateur. De par ce geste d'ouverture, chacun peut commencer à s'approprier l'œuvre et ainsi la désacraliser.

Chaque plaque mesure 1 m 75 de haut, la taille humaine moyenne, sur 20 cm de large en référence aux dimensions des piliers de la façade. Elles mettent en perspective notre échelle vis-à-vis de celle du bâtiment et en s'entrelaçant aux matériaux, nous permettent de prendre conscience des dimensions de ce dernier et de mieux saisir notre environnement.

Aux mouvements des plaques s'ajoute la danse des ombres portées et des reflets qui semblent suivre une partition naturelle, celle que la course du soleil et les saisons composent.



1 immeuble
1 œuvre



ARNAUD MIELVAQUE

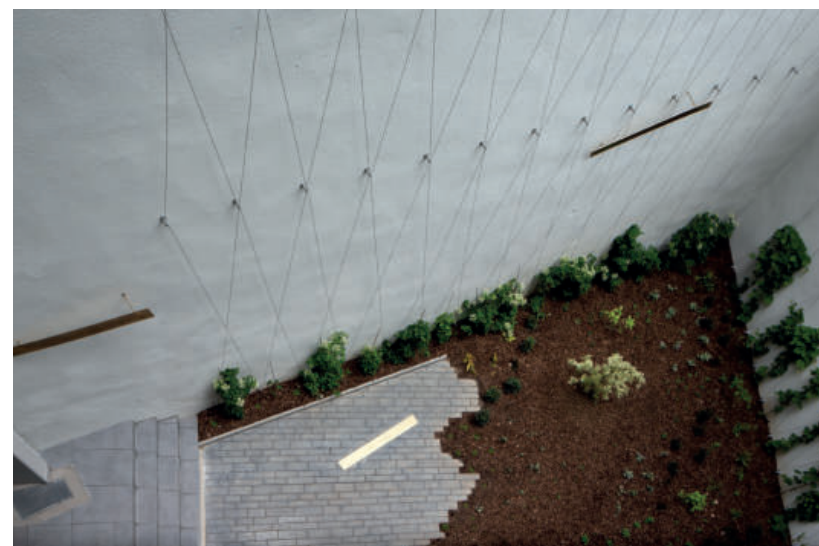
Arnaud Mielvaque est né en 1992 à Tulle.

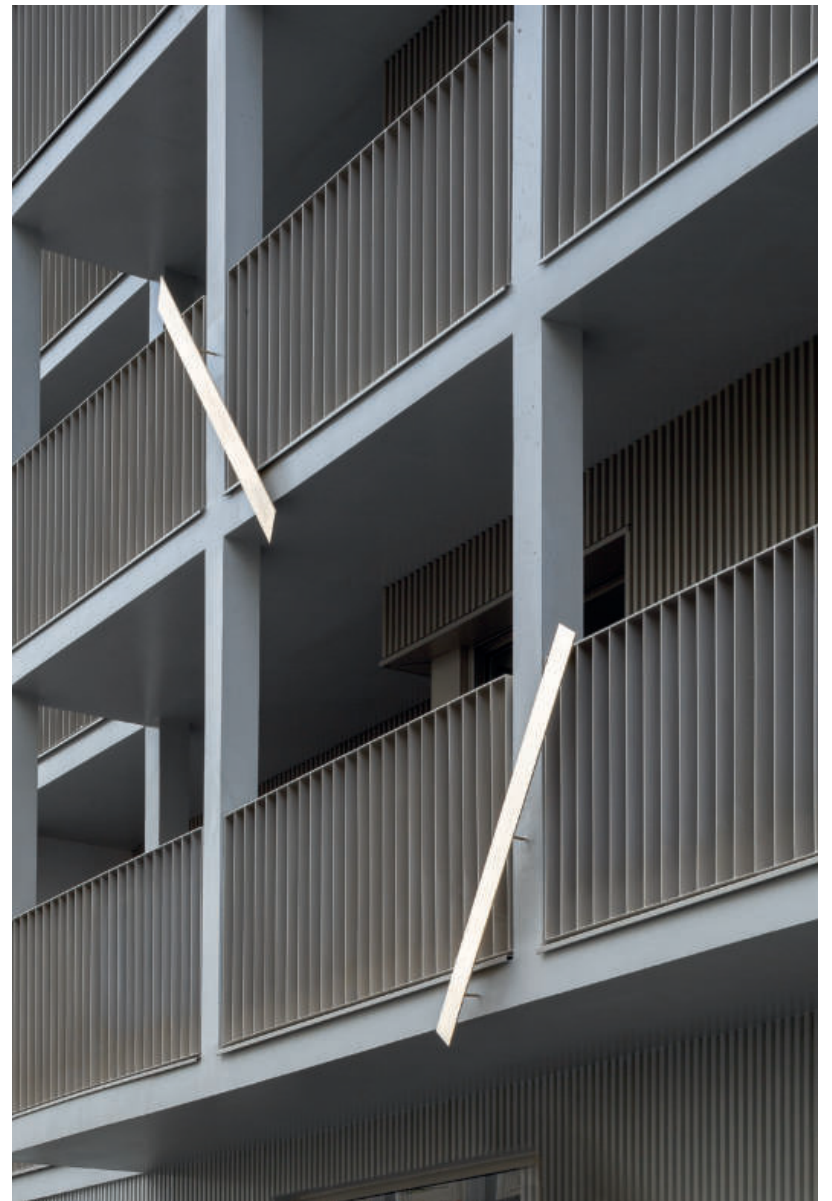
Il vit et travaille à Paris

In/saisissable

Création : 2019

Plaques de laiton
sur les éléments de façade
de 175 x 22 x 0,5 cm








EMERIGE

rêver,
créer,
ériger

Emerige, société par actions simplifiée au capital de 3 457 200 euros, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 350 439 543 - Siège social : 121, avenue de Malakoff - 75116 Paris. Reportage photos réalisé par Charlotte Donker Toscan - Crédit photos : Hardel Le Bilhan Architectes p.7 © Assaf Shoshan - Philippe Niez Studio p.14 et Arnaud Mielvaque p.34 © Tous droits réservés - Document et informations non contractuels. Septembre 2019